

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 47

Artikel: On fouenet attrapâ âo tot fin
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189504>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'hôtelier attendait toujours le retour du boulanger avec une patience angélique. Néanmoins, après avoir hébergé cette dame, à crédit, pendant trois mois, il s'inquiéta, c'est bien naturel; et, sortant de sa réserve, il tenta une exploration du côté de la bourse de sa cliente. Mais celle-ci ne possédant pas le plus petit écu, donna l'adresse précise du mari distrait, auquel l'hôtelier s'empressa d'envoyer une missive à seule fin de lui faire remarquer qu'il avait oublié sa femme dans son établissement. Il lui réclamait en outre le paiement de sa note, s'élevant à une douzaine de cents francs, au plus juste.

A quoi le boulanger répondit :

« Puisque ma femme est chez vous, gardez-la. »

Que voulez-vous ? Il en avait peut-être assez, cet homme. Ça peut arriver, n'est-ce pas ?

D'ailleurs, il refusait formellement de solder la dépense, et, par un comble d'ironie véritablement déplacé dans la circonstance, conseillait au malheureux aubergiste de s'adresser à sa belle-mère.

Notre Havrais vient enfin d'intenter un procès au mari récalcitrant, procès dont on ne peut prévoir l'issue. Mais vous représentez-vous ce mari, qui s'est cru pendant trois mois débarrassé de sa légitime, et qui, tout à coup, la voit retomber chez lui avec une note de 1200 francs ! Et il avait pourtant un peu raison, ce brave homme. Lorsque, dans un hôtel, on a conservé, nourri, logé, blanchi une femme pendant trois mois, on la garde.... Quand on n'est pas son mari.

Plus il y a de musiciens, moins on fait de bonne musique. Plus la musique de l'avenir devient musique du présent, plus notre gaieté s'en va. Et enfin... La multiplicité des concerts a fait éclore toute une catégorie nouvelle de jeunes filles qui, au lieu de parler d'amour, de tendresse, de colifichets, de patrie si vous voulez, de religion, de devoir, d'espérances, ne parlent plus que de Schumann... et de Shopenhauer. Car, l'un conduit à l'autre fatalement.

Et toutes ces jeunes filles, qui ont fait centupler le nombre des pianos, ne passent plus leur temps qu'à lire la nuit des œuvres pessimistes qui les exaltent et qu'elles ne comprennent guère, et qu'à torturer, pendant le jour, leurs doigts, jadis jolis, aujourd'hui déformés, pour arriver à estropier une fugue de Bach, un prélude de Hændel ou une fantaisie de Liszt auxquels elles ne comprennent rien du tout.

Ah ! comme on nous les a bien déformées nos jeunes filles ! Plus de rires à pleines dents ! plus de distractions naïves ! plus d'expansion !

Quand la maman demande à sa demoiselle :

— Léontine, as-tu écrit à ta tante de Paris !

Léontine répond :

— Non, ma mère, le temps m'a manqué, car je transcris la chevauchée des Walkyries : *si fa si ré — si ré — si ré fa...*

Et le soir de son mariage — si elle se marie — Léontine, à qui son nouvel époux, devenant tendre,

demandera : « N'êtes-vous pas troublée comme moi, ma chère âme ?... » Léontine répondra :

— Non, monsieur ; il n'y a que la neuvième symphonie qui soit troublante pour moi... Et encore dans sa première partie...

On fouenet attrapà ào tot fin.

Ne faut jamé tráo s'inquièttà dàì z'autrès dzeins, à mein que ne séyè po lào portà séco se l'ein ont fauta, ào po lào fèrè on serviço, s'on pào ; mà ein défrou dè cein, vaut mi lè laissi fèrè sein volliàì fourrà son naz dein lào z'affèrès, et ne pas adé tsertsi à savài cein que font et iò ye vont.

Lo dzo dè la derràire inspeqchon d'armès, iò lè militéro que n'ont fé ni écoula, ni camp, dévessont sè preseintà, dou z'amis, Djan Abran à la Gritte et on certain Magnin, batolhivont dézo la remisa, ein tourdzeint tsacon 'na pipà dè tabà, que l'aviont bin too, kà pè precauchon dào fù, l'est défeindu dè fougà dein lè grandzès, lè z'étrablio et dézo lè remisès, que cein est bin fé, kà on malheu est vito arrevà ; mà y'a dàì dzeins que sè moquont dè cein et que lài fonmont à catson, crayant que ne pào rein arrevà, et que sè peinsont que la loi n'est pas fête por leu.

Tandi que clliào dou compagnons étont quie à devesà dè çosse ào dè cein, vayont passà on sordà qu'étài on bocon tard po l'inspeqchon.

— Se bàyi quoui l'est césique, se fe Djan Abran, qu'étài tant fouenet que faillài que satsè tot, et po fèrè devesà cé militéro et savài quoui l'irè, lài criè :

— Hé, galé ! vo z'itès bin tardi po la rihuva ?

Lo sordà virè la téta po savài quoui lo criàvè dinsè, et quand vài lè dou lulus, la pipa ào mor, s'approutsè ein sorizeint et repond : Se su tráo tard po la rihuva, su prào vito po vo mettrè ti dou à chix francs d'ameinda po fougà déso cllia remisa !

Cé sordà étài tot bounameint on gendarme que fasài 'na rionda et que lè pregnài quie su lo fé, et dè la fauta dè Djan Abran à la Gritte, et n'y eut pas ! faille pàyi riqueraque, kà lè gendarmes ne badenont que tot justo...

— T'avià bin fauta dè lo crià ! se fe Magnin tot ein colère, quand lo gendarme fut via, se te n'avài rein de, no z'arài pas vu.

— Quoui peinsàvè que l'étài 'na tsaravouta dè gendarme, se repond Djan Abran ! assebin ora, l'est bon, passèrài bin dou bataillons que dévant, m'einlèveine que redio on mot.

Un officier prussien visitait dernièrement une église d'Alsace. Remarquant une énorme souris en argent suspendue à la voûte, près de l'autel, il demanda des explications au marguillier, qui lui répondit :

« Il y a environ un siècle, les souris infestaient le pays : champs, maisons, tout était envahi. On ne savait que faire pour s'en débarrasser, lorsque le maître d'école proposa d'exposer dans l'église une souris en argent. On fait une quête, les plus pauvres apportent leur obole, si bien qu'on put fondre